





La rémunération est également un sujet de préoccupation pour l'encadrement. En effet, dans ce contexte de réorganisation, il se voit attribuer de nouvelles responsabilités (fonctions, rayons ou secteurs supplémentaires). Un mode d'augmentation salariale spécifique avait pourtant été annoncé en CCE mais il semble qu'aujourd'hui très peu de Cadres en bénéficient... **L'entreprise DOIT tenir ses engagements !**



Le SNEC demande donc à la Direction d'appliquer cette augmentation afin de récompenser l'encadrement à sa juste valeur.



L'empilement de tous ces projets fait qu'aujourd'hui le moral est au plus bas. Les départs dans le cadre de la RCC ont rendu intenables les structures de plusieurs magasins.

Pire encore ! Des structures EOS déjà présentées en Instances sont revues à la baisse...

Les équipes sont fatiguées et démotivées d'autant plus qu'ils n'ont aucune visibilité quant aux remplacements ou renforts.

**Ces situations sont inacceptables et dangereuses !**

Une fois de plus, le SNEC alerte la Direction sur la situation des Cadres dans les hypermarchés et sur les risques psychosociaux élevés...

La réorganisation des hypermarchés ne pourra pas se faire au prix du sacrifice de l'encadrement



*Agir Ensemble*

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille